

Le projet HIRSCH vue par les expertises

Le directeur général doit revoir sa copie !

M. HIRSCH, directeur général, avait présenté devant le CHSCT central, son projet de réforme à propos de l'organisation du temps de travail à AP-HP.

Jugeant que le projet ne répondait pas à plusieurs de leurs questions, les représentants du personnel avaient voté deux expertises qui seront menées par les cabinets SECAFI et Emergences, sur les questions suivantes :

- L'organisation du temps de travail ;
- Le travail de l'encadrement ;
- Le télétravail et l'encadrement.

Dans la deuxième, semaine du mois de mars, les deux cabinets ont rendu leur rapport auprès de la DRH AP-HP.

Dès lors, que peuvent retenir les personnels à propos de ces expertises ?

Pour SUD Santé, il n'a jamais été question de considérer que les expertises, à elles seules puissent remettre en cause le bien-fondé du projet de réforme de M. HIRSCH.

Les rapports d'expertises ont mis en évidence certaines incohérences du projet :

- ⇒ Le projet de réforme de M. HIRSCH suscite peur, stress et angoisse du fait des imprécisions dudit projet.
- ⇒ Les personnels considèrent qu'ils seront les seuls à devoir supporter les économies du projet de réforme.
- ⇒ La question de l'absentéisme n'a absolument pas été prise en compte du fait d'absence de propositions concrètes.
- ⇒ La réduction des effectifs des personnels non médicaux, n'est pas stoppée.
- ⇒ L'organisation du temps de travail est trop centralisée.

Le CHSCT central devra reprendre à son compte les préconisations qui lui semble nécessaires pour porter de nouvelles revendications.

Les préconisations retenues devront être intégrées dans un plan d'actions pour lequel il conviendra d'exiger un véritable financement.

Les instances locales doivent être concertées afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle et défendre les intérêts des personnels.

Dans certains établissements, des directions tentent d'influencer les personnels en les désinformant pour leur faire accepter n'importe quoi.

Ensemble, nous devons nous concerter, échanger et nous rassembler pour nous mobiliser et refuser les pressions venant des directions.

Ces pistes de réflexions doivent contribuer à instaurer un nouveau dialogue entre les personnels, entre les établissements et entre les groupes hospitaliers.

La mobilisation massive et notre détermination doivent demeurer sans faille pour faire reculer le projet de M. HIRSCH afin d'entamer des négociations visant à mettre en place une véritable réduction du temps de travail au sein de l'AP-HP.

Pour une société solidaire et une qualité de vie au travail alliant la vie professionnelle et la vie privée.

Rassemblement
mardi 29 mars à 9h30
devant le siège de l'AP-HP
(3, avenue Victoria - Paris 4)

16 mars 2016